

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

La Réserve des livres rares de la BnF et les livres illustrés modernes et
contemporains : le projet VOLART.

Marie Chamonard

Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares
Responsable de stage : Marie-Françoise Quignard

2000

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



814974B

M 2000 DCB ST 08

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

La Réserve des livres rares de la BnF et les livres illustrés modernes et
contemporains : le projet VOLART.

Marie Chamonard

Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares
Responsable de stage : Marie-Françoise Quignard

2000

Je tiens à remercier :

Marie-Françoise Quignard, qui m'a proposé ce stage et n'a pas ménagé ses efforts pour le rendre le plus formateur et le plus agréable possible,

Antoine Coron, directeur de la Réserve,

Geneviève Klein et Marie-Claude Gaspard (Base Access),

Georges Garnot (Dépôt légal),

et tout le personnel de la Réserve qui m'ont rendu ce séjour inoubliable.

LA RESERVE DES LIVRES RARES DE LA BNF

La Réserve des livres rares, issue de l'ancien département des Livres Imprimés, dont elle fut distincte à partir de 1994, est un département à part entière de la Bibliothèque nationale de France depuis 1995. Transférée à l'automne 1998 sur le site de Tolbiac, elle doit rassembler, cataloguer, conserver, communiquer et valoriser les livres et les documents rares et précieux de la Bnf.

Sa création remonte à la Révolution. Elle fut définie par Joseph Van Praet, garde des Imprimés depuis 1795, selon des critères qui se caractérisent par leur permanence jusqu'à aujourd'hui, avec des adaptations dues aux progrès de la recherche en histoire du livre. La Réserve conserve depuis son fondateur les incunables, les impressions sur vélin, les livres illustrés, les reliures et de manière générale tous les livres rares et précieux. Ses collections s'élèvent actuellement à quelque 200 000 volumes. Elle est le seul département encyclopédique issu du département des Livres Imprimés.

La Réserve se différencie des autres départements de la Bnf par un certain nombre de points. En effet, les livres de la Réserve ne sont communiqués que dans sa salle de lecture, à l'inverse des quatre départements thématiques mais les lecteurs peuvent faire venir des livres des autres départements, si leur recherche le nécessite, et elle échappe pour l'instant à l'informatisation des commandes. Enfin la Réserve doit assumer une triple mission de mise à disposition de son fonds aux chercheurs, de conservation et de recherche.

1. Collections

1.1. Historique

La Réserve des livres rares et précieux naquit à l'instigation de Joseph Van Praet, sous-garde puis garde des Imprimés de la Bibliothèque nationale en 1795. Il prit l'initiative de mettre à l'écart, vers 1794 ou 1795, un certain nombre de livres issus des confiscations révolutionnaires. Il s'agissait de préserver les éditions les plus fragiles ou les plus recherchées, désormais accessibles à un public plus large. Une autre raison, cette fois idéologique, celle des Lumières, animait Van Praet : il s'agissait de distinguer les grands monuments de la pensée, les grandes oeuvres littéraires, philosophiques et scientifiques qui avaient accompagné les progrès de l'esprit humain. Corrélativement, une attention particulière fut portée aux « monuments » de l'histoire de l'imprimerie, des incunables aux impressions contemporaines de Bodoni ou de Didot, puisque la typographie était le symbole de la lumière et de la connaissance. Ce furent donc des livres « rares et précieux », terme utilisé par Van Praet dès 1794¹, que l'ancien collaborateur du libraire Guillaume Debure s'empressa de « réserver ».

Les critères retenus par Van Praet étaient ceux dictés par la Commission des monuments dès août 1792 : les incunables, les éditions princeps d'auteurs de l'Antiquité, les grands papiers, les livres annotés, les livres à gravures ou à dessins, les reliures les plus remarquables, les productions des grands imprimeurs, et en général tout ce qui relevait de la rareté devait être distingué de la masse des imprimés. Ces grands principes fondateurs de la Réserve ont été suivis dans une grande continuité, tout en étant assouplis afin de répondre aux exigences scientifiques de l'histoire du livre.

La Réserve ne fut longtemps qu'un magasin à part et ne bénéficia pas d'une véritable salle de lecture avant 1934. Jusqu'à cette date, quelques tables proches du

¹ Coron (Antoine), « La Réserve. Essai d'histoire », dans *Art et Métiers du livre*, n° 183, janvier-février 1994, p. 9.

bureau du conservateur étaient utilisées pour les lecteurs des livres tirés de la Réserve, à l'exception de l'éphémère épisode de 1858 où la Réserve fut dotée d'une salle distincte, le cabinet des Globes, annexe de la salle des Imprimés. Dès son inauguration, la salle de lecture de la Réserve offrit à ses lecteurs et au personnel de la Bibliothèque nationale, en libre-accès, plusieurs milliers d'ouvrages de références, destinés à valoriser le fonds si particulier de la Réserve. Ce fonds d'usuels compte à ce jour quelque 8000 volumes et représente un instrument de travail exceptionnel pour toutes les recherches concernant l'histoire de l'imprimerie et de la librairie, du papier, de l'illustration, de la reliure, des collections. Son identité a dû être redéfinie de façon plus forte encore lors de sa mise en concurrence avec les livres de la salle T, consacrée à l'histoire du livre et à la documentation, qui se trouve au rez-de-jardin de la Bnf, juste au-dessous de la salle de lecture de la Réserve.

A l'époque de Van Praet, les livres de la Réserve échappèrent au classement par lettres, alors en vigueur à la Bibliothèque nationale, et furent classés par types : incunables, impressions sur vélin, raretés typographiques du XVIe au XIXe siècles, livres illustrés, livres annotés, reliures à décor ou à provenance etc., puis étaient rangés par format. Ce classement fut remis en question au XIXe siècle par l'administrateur Jules Taschereau qui souhaita reclasser les collections selon l'ordre méthodique et intégrer le plus possible la Réserve au département des Imprimés dont elle dépendait.

Au cours du XXe siècle, tandis que le département des Imprimés se séparait des Cartes et Plans, des Périodiques et de la Musique, la Réserve voit ses missions se limiter à la conservation. Puis peu à peu, elle acquiert une plus grande autonomie : à partir de 1969, elle s'occupe du catalogage des livres entrés par don et par acquisition, puis à partir de 1983, de celui des éditions entrées par dépôt légal. Enfin en 1987, elle a la responsabilité du choix de ses acquisitions. Avec le déménagement de la Bibliothèque nationale sur le site de Tolbiac, la Réserve, qui était jusqu'à présent un service du Département des Livres Imprimés, est devenue un département à part entière (séparation effective à partir de 1995), relevant directement de la Direction des collections.

1.2. Collections

Les collections de la Réserve telle qu'elle fut conçue par Joseph Van Praet furent issues à l'origine des collections primitives de la Bibliothèque du roi, bibliothèque des frères Dupuy, de Gaston d'Orléans etc., et des confiscations révolutionnaires, d'où l'on avait puisé tout ce qui était digne d'être « réservé », selon des critères précis qui ont été suivis *grosso modo* jusqu'à aujourd'hui. On y trouve donc les impressions sur vélin, les livrets xylographiques et incunables, les livres remarquables par leur typographie ou leur illustration jusqu'au XXe siècle, des reliures anciennes et contemporaines, des exemplaires annotés et ayant appartenu à d'illustres possesseurs, et en général toutes les éditions rares et bibliophiliques. A ce noyau s'est ajouté vers 1840, le célèbre « Enfer » de la bibliothèque, riche de quelque 2000 ouvrages. Enfin, il faut signaler une collection importante de périodiques et de tracts clandestins de l'Occupation et de la guerre d'Algérie. En 1953, ont été regroupés ensemble un certain nombre d'ouvrages et de reliures les plus précieux et les plus fragiles pour former la Grande Réserve. Elle compte à ce jour 350 volumes. Une autorisation spéciale auprès du directeur de la Réserve est nécessaire pour la consultation. Au moment du déménagement, la Réserve comptait environ 150 000 volumes.

Lorsqu'il fut décidé que la Réserve allait suivre le département des Livres imprimés sur le site de Tolbiac, un groupe de travail sur la Réserve, dirigé par Denis Pallier, se forma d'avril à juin 1991. La principale conclusion de ce groupe de travail fut d'accroître considérablement les collections de la Réserve, afin de renforcer son rôle de pôle patrimonial de référence, en puisant dans les magasins généraux du département des Livres imprimés. Quatre critères furent choisis : la chronologie, la langue, l'illustration et la provenance, afin de ne pas dénaturer l'identité de la Réserve². On décida de faire passer à la Réserve l'ensemble des livres imprimés jusqu'en 1530 ; tous les livres en langues vernaculaires et en caractères latins imprimés au XVIe siècle ;

² Coron (Antoine), « La Réserve des livres rares à la Bibliothèque nationale de France. Constitution d'une nouvelle collection », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 41, n° 3, 1996, p. 23.

tous les livres illustrés les plus remarquables, notamment les livres de sciences jusqu'alors négligés; enfin tous les livres ayant appartenu à des personnages célèbres. Ce chantier d'accroissement a permis d'enrichir de 50 000 volumes environ les collections de la Réserve.

La Réserve est le seul département encyclopédique issu du département des Livres imprimés. Elle est composée de trois fonds clos et distincts : l'ancien fonds correspondant aux cotes « Inventaire » ; le nouveau fonds, ouvert à partir de 1875 ; et le fonds d'accroissement, le fonds « Résac ».

En conclusion, on peut dire qu'on trouve à la Réserve tous les livres imprimés les plus anciens de la Bibliothèque, c'est-à-dire tous les incunables, et tous les livres antérieurs à 1531, la grande majorité des impressions du XVI^e siècle, la plupart des livres illustrés antérieurs à 1800, les livres de photographies du XIX^e siècle, les plus grands « livres de peintres » et toutes les reliures à décor jusqu'à nos jours. Tous les « monuments » de la pensée y sont conservés : la plupart des éditions originales des grands textes littéraires, scientifiques et savants de toutes époques, en exemplaires remarquables par leur rareté, leur condition, leur provenance ou leurs annotations, dans la majorité des cas.

1.3. Les modes d'acquisitions

Les collections de la Réserve s'enrichissent de quatre manières principalement : par prélèvement sur le dépôt légal ; par dons, legs et datations ; par transferts de livres rares du fonds général des imprimés vers la Réserve ; et par acquisitions sur le marché du livre.

Globalement, ces différents modes d'accroissement sont équilibrés. Cependant, le dépôt légal et les dons, plus abondants ces dernières années, grâce au prestige de la bibliothèque et au temps passé hors de la bibliothèque pour les préparer, compensent une baisse des entrées patrimoniales par achat, particulièrement sensible depuis 1996. Si donc la production courante de livres illustrés contemporains est relativement bien représentée à la Réserve grâce au dépôt légal, les acquisitions rétrospectives de pièces rares sont devenues plus difficiles par une diminution des crédits d'acquisitions

d'environ deux tiers depuis dix-sept ans. De ce fait, la Réserve se fait moins présente sur le marché du livre rare.

Par souci de combler les lacunes dans ses collections, la Réserve achète actuellement en priorité les livres du XVI^e siècle, du début XVII^e siècle, de la période 1790-1825/1830, des livres de bibliophilie (livres illustrés, grands papiers, reliures) et des livres étrangers. Cependant les livres du XIX^e et du XX^e siècle représentent les trois quarts des achats de la Réserve en nombre. Au-delà de 30 000 F, l'autorisation d'achat accordée par le président de la Bnf est nécessaire.

2. Moyens

2.1. Locaux et mise à disposition des collections

La Réserve des livres rares, longtemps oubliée sur les plans de Tolbiac, se trouve actuellement en mezzanine, à peu près au centre du bandeau sud. Presque entièrement recouverte d'une toile blanche opaque, la salle de lecture, ouverte depuis novembre 1998, mérite encore d'être améliorée sur le plan ergonomique. Elle a surtout l'inconvénient d'être très loin des bureaux du personnel, situés dans la Tour des Lettres, ce qui ne facilite pas les rapports de ce dernier avec les lecteurs ni le travail en magasins déployés sur quatre niveaux. Par rapport à Richelieu, sa capacité d'accueil a été doublée (48 places dont 40 de consultation) et ses horaires d'ouverture se sont étendus, passant de sept à neuf heures par jour.

Accessible avec une carte de chercheur délivrée par le Service d'Orientation des lecteurs après entretien personnalisé, la Réserve a un mode de fonctionnement à part au sein de la Bnf. Les livres de la Réserve ne sont communiqués que dans sa salle de lecture, à l'inverse des quatre départements thématiques. Mais les lecteurs peuvent faire venir des livres des autres départements, si leur recherche le nécessite (confrontation d'exemplaires par exemple). D'autre part, les conservateurs se réservent le droit de refuser de communiquer un ouvrage, après entretien avec le lecteur, si l'édition demandée existe dans un autre département ou sur microfilm et si le travail du lecteur ne nécessite pas la consultation d'un exemplaire en particulier. En effet, la Réserve est

non seulement une bibliothèque d'étude et de recherche mais également une bibliothèque patrimoniale de conservation, qui se doit de préserver ses collections dans le meilleur état possible pour les chercheurs des siècles à venir. Enfin, elle est une bibliothèque de dernier recours. Ce mode de fonctionnement explique que l'informatisation des commandes qui a lieu dans l'ensemble de la Bnf ne soit pas pertinente pour la Réserve. Les commandes restent donc manuelles : le lecteur doit remplir une petite fiche comme à Richelieu. C'est le seul département de la Bnf qui peut se flatter de communiquer ses ouvrages en 10 min. au lieu des 25 min. d'attente en moyenne dans le reste de la maison. Le volume des ouvrages communiqués est cependant inférieur aux années antérieures (13 188 volumes communiqués en 1999 contre 13 772 en 1998 par exemple).

2.2. Personnel

La Réserve des livres rares se compose d'un directeur, 9 conservateurs, 2 bibliothécaires, 3 bibliothécaires adjoints spécialisés (BAS), 5 magasiniers, 3 vacataires pour la communication, 2 vacataires de la mission de la recherche et d'une secrétaire. Contrairement aux objectifs prévus lors du déménagement à Tolbiac, l'effectif ne s'est pas accru. La carence en personnel, notamment en magasiniers et en BAS, risque d'entraîner un retard certain dans le traitement des fonds accrus à la suite de dons et d'acquisitions importants depuis une dizaine d'années.

La spécificité de la Réserve repose sur la spécialisation de ses conservateurs en différents domaines scientifiques : incunables, reliures du XVI^e siècle, livres du XVII^e siècle, etc. jusqu'aux livres du XXI^e siècle. Outre des travaux relevant de sa spécialité, chaque conservateur a la charge d'une tâche administrative plus transversale. Enfin, tous les conservateurs, comme les bibliothécaires et bibliothécaires adjoints spécialisés, de même que le directeur de la Réserve, font du service public.

2.3. Catalogage

La Bnf fonctionne avec un système informatique très complexe et encore inachevé. Le personnel de la Réserve, comme l'ensemble de la Bnf, travaille avec la V1 du SI (système d'information) qui est tournée vers la communication. Les lecteurs peuvent consulter l'ensemble des collections de la Bnf, y compris celles de la Réserve, sur BN-OPALE PLUS, catalogue des imprimés en libre-accès, des imprimés numérisés, des imprimés en magasin (collections patrimoniales, livres et périodiques, entrés à la Bnf des origines à nos jours, soit quelque 7 millions de notices), et catalogue des documents audiovisuels. Il est également permis de réserver sa place, de commander un livre, et d'avoir un suivi des demandes en cours, sur tous les postes informatiques. Comme il a été dit plus haut, l'informatisation des commandes n'a pas encore lieu à la Réserve et n'est pas pour l'instant une priorité de la Bnf.

Pour le catalogage, les conservateurs de la Réserve, comme les autres catalogueurs des départements thématiques, travaillent encore sur BN-OPALE, accessible sur Telnet, qui aurait dû disparaître avec la V2, version tant attendue, mais retardée à cause des démêlés juridiques avec la firme Cap Gemini. Cette deuxième version du SI doit comprendre les modules professionnels comme le catalogage, l'acquisition, le bulletinage etc. Faute de la V2, la base BN-OPALE a donc été maintenue : on y trouve tous les livres entrés à la Bnf depuis 1970 et tous les périodiques entrés depuis 1960, soit 2 millions de références. Des versements réguliers (tous les trois mois environ) sont effectués vers BN-OPALE PLUS, qui présente une interface web plus conviviale, pour la consultation. Quatre personnes à la Réserve, deux conservateurs et deux bibliothécaires, sont chargées de créer des notices.

Les usuels de la salle de la Réserve sont traités par un autre système informatique. Les acquisitions de ces livres se font sur le logiciel Geac-Ivry. A terme, ce module acquisition devrait être intégré dans le S.I. Tandis que les ouvrages en libre-accès du Haut et du Rez-de-jardin sont consultables sur le catalogue des livres en libre-accès de BN-OPALE PLUS, ceux de la Réserve apparaissent d'abord dans BN-OPALE où se fait le catalogage, puis dans le catalogue des livres imprimés en magasins de BN-OPALE PLUS pour la consultation. En effet, contrairement aux ouvrages en libre-accès de l'ensemble de la Bnf, les usuels de la Réserve échappent au classement Dewey, et ont conservé leur classement thématique, qui existe depuis les années 1970.

Les lecteurs de la Réserve ont donc à leur disposition le catalogue BN-OPALE PLUS pour la consultation, très largement complété par des fichiers manuels encore alimentés et très utiles, tant que les notices du catalogue informatique n'auront pas été enrichies. En effet, les informations sur la provenance, alors qu'elles apparaissent dans les données d'exemplaires de la notice, ne peuvent être interrogées dans la base, car elles ne font pas l'objet d'indexation. De même, il n'existe pas de notices d'autorités éditeurs et imprimeurs, informations qui n'existent pour l'instant que dans les fichiers manuels de la salle de lecture de la Réserve. Il faut donc signaler les fichiers suivants, très utiles pour la recherche en histoire du livre qui sont encore maintenus en salle de lecture : fichiers provenances, fichiers libraires et imprimeurs du XVe jusqu'au XXe siècle, fichiers éditeurs du XXe siècle, fichiers illustreurs du XVe au XXe siècle. En outre, une importante collection de clichés, réunis en classeurs, est à la disposition des lecteurs à l'arrière de la salle, dans le local de documentation photographique.

3. Valorisation

3.1. Les travaux en cours

Outre le traitement des entrées récentes, le service public, les conservateurs de la Réserve poursuivent un certain nombre de travaux scientifiques.

Tout d'abord, trois entreprises bibliographiques à visée rétrospective continuent à être menées : le *Catalogue des incunables de la Bibliothèque nationale* commencé en 1981, dont le fascicule sur les lettres C et D est en cours, faisant suite aux fascicules consacrés aux lettres H-Z, aux Hébraïca, aux lettres A-B et aux livres xylographiques ; une bibliographie des *Imprimeurs et Libraires parisiens du XVIe siècle*, dont il existe neuf volumes depuis 1964 ; et un *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVIe siècle*, commencé en 1972. Ces deux derniers travaux publiés par la Commission des travaux historiques de la Ville de Paris sont effectués d'après les papiers de Philippe Renouard sur l'imprimerie parisienne au XVIe siècle.

A cela s'est ajouté depuis une douzaine d'années l'inventaire des illustrations gravées des incunables français de la Réserve (base Icono 15), indexé par éditions et par sujets, en cours d'achèvement, et dont la campagne de numérisation des images devrait très prochainement commencer. Il devrait aboutir à la création d'un cédérom et d'une sortie papier.

Est actuellement en préparation la base Volart, bibliographie et catalogue collectif, recensant les éditions illustrées, françaises et étrangères, de 1874 à 2000, conservées dans environ 180 collections publiques françaises, et dont la collection de la Réserve sera l'épine dorsale³.

Quatre autres travaux bibliographiques en cours à la Réserve, dont l'avancement est inégal, sont à signaler : le catalogue des reliures du XVI^e siècle, dont on a eu un avant-goût lors de l'exposition sur les reliures françaises de la Renaissance⁴ ; le catalogue des livres illustrés français du XVII^e siècle ; l'inventaire des livres du XIX^e siècle illustrés par la photographie ; la bibliographie des éditions de P.A. Benoit, imprimeur et éditeur qui a fait don de ses livres, de sa bibliothèque et de ses archives littéraires à la Réserve. Enfin, une base sur les provenances est en cours de préparation.

3.2. Expositions

Afin de valoriser ses collections, la Réserve des livres rares organise un certain nombre d'expositions au sein de la Bnf⁵, et n'hésite pas à prêter ses livres pour des expositions intérieures et extérieures, dans la mesure où les impératifs de conservation sont respectés. Un certain nombre de thèmes sont d'ores et déjà proposés : les livres d'artistes et les livres illustrés, depuis les premiers livres de Manet jusqu'à nos jours ;

³ J'y reviendrai plus longuement dans la deuxième partie, puisque j'ai consacré l'essentiel de mon stage à ce projet.

⁴Laffite (Marie-Pierre), Le Bars (Fabienne), *Reliures royales de la Renaissance. La librairie de Fontainebleau, 1544-1570*, Bnf, 1999.

⁵ La dernière exposition organisée par la Réserve remonte à 1998 et s'intitule, *Des livres rares depuis l'invention de l'imprimerie*, sous la direction d'Antoine Coron, Bibliothèque nationale de France, 1998.

les livres de photographies du XIXe siècle ; les reliures de Monique Mathieu ; les grands collectionneurs de livres, etc.

Il est envisagé de créer des expositions temporaires dans la salle Van Praet, habituellement consacrée aux cours ou à la réception de visiteurs de marque. Or, cette salle dispose de treize vitrines, permettant de présenter une trentaine de volumes sur des thèmes en relation avec des travaux de la Réserve, ses principales acquisitions, certains numéros de la *Revue de la Bnf*, etc.

3.3. Rayonnement national et international

Afin de renforcer la visibilité de son département, la Réserve ne ménage pas ses efforts, tout d'abord à l'intérieur de son propre établissement. Les conservateurs, tout comme ceux des autres départements, sont astreints à l'accueil des nouveaux lecteurs, afin de leur expliquer le fonctionnement de la Bnf. Des visites guidées de la Réserve ont été menées par un certain nombre de ses conservateurs, lors de la fermeture annuelle de la Bnf, au mois de septembre, pour le personnel de la Bnf. Ces manifestations ont été un véritable succès, puisqu'on a pu compter plus de cent cinquante visiteurs. Enfin, la Réserve envisage de réaliser dans les prochains mois des pages Internet qui apparaîtront de manière autonome sur le site de la Bnf, à l'instar de celles du département Sciences. Présentant d'abord l'histoire de la Réserve et de ses collections, on y trouverait ensuite divers renseignements pratiques et des liens vers d'autres sites. Ce site permettrait de valoriser les collections de la Réserve de façon attractive, à l'aide de mini-expositions virtuelles.

Le prestige national et international de la Réserve se fait sentir par l'activité de ses conservateurs en dehors de leur travail propre dans ce département. Beaucoup d'entre eux sont sollicités pour participer à des conférences, des colloques, à des revues savantes. Certains dispensent des cours d'histoire du livre. Enfin, beaucoup sont consultés en tant qu'experts dans le domaine du livre ancien ou de la restauration de la reliure.

**LA BASE VOLART : BIBLIOGRAPHIE ET CATALOGUE
COLLECTIF DES LIVRES ILLUSTRÉS, LIVRES D'ARTISTES DE 1874 A NOS
JOURS**

Outre la visite des différents services et le service public dans la salle de lecture, mon stage a consisté essentiellement à collaborer au travail de Marie-Françoise Quignard, conservateur spécialiste des livres du XXe siècle à la Réserve. J'ai pu alors prendre conscience que le temps consacré en dehors de la Bnf était tout autant important que les heures passées dans le bureau à cataloguer les livres d'artistes, car dans ce domaine, les contacts personnels que l'on peut nouer avec un artiste ou un éditeur sont primordiaux pour préparer un don, un dépôt légal⁶, ou tout simplement pour faire connaître les collections de livres contemporains de la Réserve. J'ai donc eu la chance d'accueillir des artistes à la Réserve, de rencontrer certains d'entre eux lors de vernissages ou lors du salon international de bibliophilie *Page(s)*.

Marie-Françoise Quignard m'avait proposé en mars 2000 de travailler à un projet de création d'un catalogue collectif de livres d'artistes, livres de peintres de 1874 à 2000. Mon stage, en dehors des activités citées ci-dessus, a donc été consacré dans sa plus grande partie à ce projet Volart, aux premiers pas desquels j'ai été associée.

1. Analyse de l'existant

1.1. Quasi inexistence d'outils de travail sur les livres illustrés du XXe siècle

A l'heure actuelle, il n'existe pratiquement pas d'outils de travail pour les chercheurs sur les livres illustrés, livres d'artistes du XXe siècle. Si les livres illustrés

⁶ Théoriquement obligatoire, le dépôt légal de livres d'artistes ne se fait pas systématiquement. Si certains éditeurs de livres d'artistes déposent régulièrement à la Réserve, d'autres sont plus réticents ou simplement ignorent cette loi. Il faut faire preuve de beaucoup d'habileté pour les convaincre. Un contact direct et régulier avec l'artiste ou l'éditeur facilite ce rappel à l'ordre.

des dernières années du XIXe siècle jusqu'aux années 1930 sont relativement bien connus, grâce essentiellement à deux bibliographies cependant très lacunaires, celles de Carteret⁷ et de Mahé⁸, il n'y pas de bibliographie de livres illustrés pour la deuxième moitié du XXe siècle, à l'exception de l'ouvrage de Luc Monod qui s'arrête en 1975⁹ et qui est loin d'être tout à fait fiable mais qui a le mérite d'exister. Pour les années suivantes, le chercheur doit jongler entre catalogues d'exposition, monographies d'artiste ou d'écrivain, et catalogues de bibliothèques.

1.2. Il est difficile de suivre la production des livres illustrés du XXe siècle.

Il n'existe pas de veille éditoriale en ce domaine. Les livres illustrés du XXe siècle ne sont pas recensés dans *Livres-Hebdo* par exemple. Il faut surveiller les catalogues des éditeurs de livres d'artistes qui sont caractérisés par leur dispersion et leur caractère éphémère. Seuls quelques salons de bibliophilie en rassemblent régulièrement quelques-uns, comme le salon *Page(s)* ou la biennale de livres d'artistes à Saint-Yrieix-la-Perche. Ces manifestations permettent de se tenir au courant des derniers livres illustrés, puisque tous ne sont malheureusement pas déposés à la Bnf. En effet, quoique chaque éditeur soit tenu de déposer en un exemplaire un livre illustré tiré à moins de 300 exemplaires, le dépôt légal n'est pas systématique, sans qu'il y ait de véritables moyens pour faire respecter la loi. Pour les livres illustrés qui auraient échappé à la vigilance du chercheur ou du conservateur spécialiste du livre contemporain, on peut parfois les retrouver dans les catalogues de vente, des années après. La Réserve des livres rares, bien qu'elle possède la première collection de livres

⁷ Carteret (Léopold), *Le trésor du bibliophile : livres illustrés modernes, 1875 à 1945 et souvenirs d'un demi-siècle de bibliophilie de 1887 à 1945*, Paris : L. Carteret, 1946-1948, 5 vol.

⁸ Mahé (Raymond), *Bibliographie des livres de luxe : de 1900 à 1928 inclus*, Paris : R. Kieffer, 1931, 3 vol.

⁹ Monod (Luc), *Manuel de l'amateur de livres illustrés modernes, 1875-1975*, Neuchâtel : Ides et Calendes, 1992, 2 vol.

d'artistes en France, ne pourrait donc pas fournir une bibliographie complète des livres illustrés du XXe siècle.

1.3. Or, la demande est forte.

Le besoin d'une bibliographie de livres illustrés du XXe siècle aussi exhaustive que possible est exprimé à la fois par des chercheurs et par des professionnels du livre et de l'estampe. La recherche en histoire du livre, comme en histoire de l'art porte actuellement sur le phénomène des « livres de peintres », depuis sa première apparition en 1874 avec les livres de Manet jusqu'aux livres d'artistes contemporains. Elle s'intéresse aussi plus généralement aux rapports qu'entretiennent le texte et l'image. D'autre part, les éditeurs et les artistes, créateurs de ce type de livres, sont curieux de connaître ce qui s'est déjà fait dans ce domaine. Enfin, les bibliothécaires qui doivent gérer un fonds de livres d'artistes souhaiteraient pouvoir localiser un livre d'artiste afin de favoriser des enrichissements concertés et éviter ainsi des acquisitions multiples de documents souvent onéreux.

Il était donc temps d'offrir aux chercheurs et aux professionnels un outil de travail satisfaisant qui fait cruellement défaut aujourd'hui. La Réserve des Livres rares, à l'instigation d'Antoine Coron et de Marie-Françoise Quignard, a donc proposé de créer une base de données des livres illustrés, livres d'artistes modernes et contemporains de 1874 à 2000 (projet Volart), afin de répondre à tous ces besoins. Il en fut mention publiquement pour la première fois en mars 1997 par le Directeur de l'Imprimé et de l'Audiovisuel de la BN. Approuvé par la Direction du Livre et de la Lecture, le projet Volart n'a cependant pu être véritablement mis en œuvre qu'avec mon arrivée en stage à la Réserve. Je devais donc exécuter la première phase de ce projet. Il est apparu à l'issue de mon stage que le projet Volart dont les contours sont presque définitivement dessinés doit sans doute être approfondi sur certains points. Il a été particulièrement stimulant de faire avancer le projet et de préciser ses objectifs et son contenu.

2. Le projet Volart

2.1. Objectifs

Le projet Volart poursuit un double objectif :

- constituer une bibliographie nationale, exhaustive et fiable (description de première main) des livres illustrés français entre 1874 et 2000
- établir un catalogue collectif des livres illustrés, livres d'artistes français mais aussi étrangers, conservés dans les collections publiques françaises.

2.2. Que contiendra cette base ?

La base débute en 1874, date de la naissance du « livre de peintre », illustré par un artiste non spécialisé dans l'illustration, en l'occurrence *Le Fleuve* de Charles Cros illustré par Manet.

Contrairement à la bibliographie de Luc Monod, il a été décidé que la base Volart répertorierait un plus grand nombre de catégories de livres et allait jusqu'à la fin du XXe siècle. Elle comprend les catégories suivantes :

- les livres illustrés : ce terme désigne tous les livres imprimés accompagnés d'images, quelle que soit la technique employée, à condition que ces images aient été spécialement réalisées pour l'ouvrage,
- les livres d'artistes : ce terme englobe les « livres de peintres », c'est-à-dire les éditions accompagnées d'estampes originales créées par des artistes non spécialisés dans l'illustration ; les « artists'books » tels qu'Anne Moeglin-Delcroix en a précisé le genre¹⁰ ; et les livres illustrés artisanaux tels qu'on les crée actuellement,
- les livres-objets,
- les livres manuscrits accompagnés d'images.

¹⁰ Moeglin-Delcroix (Anne), *Esthétique du livre d'artiste, 1960-1980*, Paris : Bnf ; J-M. Place, 1997.

Sont exclus de cette base : les ouvrages illustrés à contenu didactique, documentaire, technique ou scientifique ; les bandes dessinées ; les albums et les livres uniques.

Au cours de mon stage, après un aperçu du fonds en magasins, un certain nombre de questions se sont posées : faut-il garder dans la base tous les livres accompagnés d'images reproduites mécaniquement, c'est-à-dire un grand nombre de livres souvent très médiocres, ou faut-il ne conserver, au risque d'avoir une base « élitiste », que les livres illustrés par des artistes qui, à l'instar de Max Ernst, ont fait de la reproduction mécanique une esthétique ? D'autre part, que faut-il faire des livres de jeunesse ? Il me semble qu'il ne faudrait garder dans la base que les livres de jeunesse illustrés par des peintres qui ne sont pas des professionnels du livre de jeunesse. Enfin, contrairement à la bibliographie de Luc Monod qui ne les recense qu'occasionnellement, il a été décidé que la base comprendrait les livres à frontispice. Elle garderait également les portraits, si ce ne sont pas des reproductions mécaniques.

2.3. Travaux préparatoires et prévision.

Ce projet, soutenu par la Direction du Livre et de la Lecture, plus proche du *Répertoire des manuscrits littéraires français du XIXe et XXe siècle* que du *Répertoire des arts du spectacle*, qui se contente de répertorier des fonds, n'a véritablement démarré qu'en 1998 lorsqu'on décida d'envoyer un questionnaire aux différents établissements susceptibles d'être intéressés par un tel projet. Cela permettait de mesurer réellement la demande et de connaître les établissements prêts à participer à la base Volart. Un questionnaire, élaboré à la fois par la Réserve et la Mission de la Recherche de la Bnf, fut envoyé à 1110 établissements culturels (bibliothèques, musées, FRAC, etc.), en avril 1998. Sur les 318 réponses parvenues (28 % de taux de réponse), 202 établissements possèdent des livres illustrés et 187 d'entre eux souhaitent participer au projet. Il est apparu quatre types de cas : 106 établissements possèdent entre 11 et 100 livres illustrés ; 67 entre 101 et 500 ; 6 entre 501 et 1000 ; et 8 plus de 1000. Il faudra donc travailler de façon différente selon le type d'établissement.

Actuellement, il existe un groupe de travail comprenant le chef de projet de la Réserve des livres rares, Marie-Françoise Quignard, deux représentants de la Mission scientifique, un représentant de l'agence bibliographique nationale, un représentant du département des systèmes d'information, et un représentant du département des Estampes et de la Photographie. Aucun comité scientifique n'a été constitué jusqu'à présent.

Le coût de ce projet mené par la Bnf et piloté par la Direction du Livre et de la Lecture est estimé à 200 000 F par an pendant deux ou trois ans, période au bout de laquelle on peut espérer avoir un outil opérationnel. La MRT pourrait apporter un soutien sous forme de crédits de vacation. A l'heure actuelle, aucun vacataire n'a été recruté. Le chef de projet a demandé à la Bnf de déboursier 120 000 F par an pour recruter un vacataire, afin de commencer le projet. Sa demande est restée pour l'instant lettre morte.

3. Exécution du projet en différentes étapes

3.1. Première étape : établissement de la base de données provisoire, à partir des collections de la Réserve

Dès mon arrivée à la Réserve, une lourde charge m'était dévolue : exécuter la première étape du projet, et montrer les premiers résultats de la base après trois mois de travail, dans l'espoir de faire accélérer le projet en lui donnant enfin les moyens nécessaires.

La première phase du projet était de constituer une base de données provisoire, la base mère, sur Access, à partir des catalogues informatisés de la Bnf, d'où l'on extrayait les notices de la Réserve. Cette première opération comprenait trois étapes :

- Extraction des notices à partir du cédérom de la conversion rétrospective de la BnF en croisant les dates extrêmes 1874-1969 et la cote Réserve, ce qui recense tous les livres édités entre 1874 et 1969, entrés à la Réserve entre 1874 et 1969, soit presque 23 000 notices. Cette étape demande un gros

travail de suppression de notices puisque la notion d'illustration n'a pas pu être prise en compte, celle-ci n'étant pas indexée dans ce cédérom.

- Extraction des notices de BN OPALE, en croisant les dates extrêmes 1874-1999, le code de l'illustration et la cote Réserve, sur une deuxième base Access. Tous les livres illustrés édités entre 1874 et 1999 et entrés à la Réserve entre 1970 et 1999 seront recensés, soit environ 4 500 notices. Cette étape impliquera la suppression de notices de livres contenant des illustrations mais n'entrant pas dans la définition du projet : livres techniques, scientifiques, documentaires.
- Réunion des deux bases Access, ce qui implique dédoublement, harmonisation et enrichissement des notices, en particulier pour les notices d'exemplaires. On peut estimer qu'environ 10 000 notices seront maintenues dans cette base provisoire.

Au début de mon stage, mes objectifs étaient d'exécuter intégralement la première étape de cette phase, à savoir traiter les notices extraites du cédérom de la conversion rétrospective. Or, comme la zone de l'illustration n'est pas codée, j'ai dû travailler sur un réservoir de 22 905 notices, dont beaucoup ne correspondaient pas au projet. J'ai donc dû opérer un important tri en supprimant toutes les notices d'ouvrages ne comportant pas d'illustrations ainsi que celles en possédant mais ne rentrant pas dans la définition du projet. Comme les notices écrites en Unimarc étaient inégalement précises, il a fallu très souvent aller en magasins vérifier qu'un ouvrage possédait des illustrations, et qu'il n'était pas un ouvrage scientifique, technique ou didactique. C'est au cours de ces nombreuses vérifications en magasins que j'ai fait part de mes remarques sur le choix de critères plus précis de sélection. D'autre part, il a fallu compléter dans la mesure du possible le nom de l'illustrateur s'il n'apparaissait pas dans la notice, ou créer le champ 215 de la collation s'il était absent. J'ai aussi détruit les champs 699, peu pertinents pour notre sujet. Enfin, j'ai procédé également à quelques dédoublements, et j'ai enrichi un petit nombre de notices d'exemplaires. Dans certains cas, j'ai dû entreprendre des recherches sur tel ou tel artiste afin de savoir s'il était connu comme illustrateur de livres. Je me suis essentiellement appuyée sur

l'ouvrage de Benezit¹¹. En ce qui concerne les livres de l'Enfer, j'ai utilisé la bibliographie de Pia¹².

J'ai pu profiter de mes connaissances antérieures dans le domaine du livre illustré moderne et contemporain pour apprécier très rapidement certaines notices, mais j'ai dû me rendre à l'évidence : je ne pouvais pas remplir le contrat que je m'étais fixé dans le temps de mon stage. En effet, j'ai calculé que j'avançais en moyenne à une vitesse de 200 notices par jour, ce qui ne permettait pas de traiter les quelque 23 000 notices. D'autre part, je n'avais pas prévu les incidents que la Bnf a subis : incendie, puis intoxication de certains de ses employés, ce qui a abouti à une fermeture de l'établissement pendant pratiquement quatre semaines. A la fin de mon stage, je n'ai donc malheureusement traité que 13 081 notices, soit un peu plus de la moitié des notices à traiter. Sur ces 13 081, j'en ai gardé seulement 1963, et j'ai fait 990 vérifications environ en magasins. Dans les 1963 notices, beaucoup seront sans doute à éliminer : les critères de sélection étant encore en discussion, j'ai préféré garder les cas encore litigieux, tels que les livres techniques ou documentaires illustrés par des peintres habituellement illustrateurs de livres de fiction ou de poésie, comme Eugène Laboureur ou Hector Giacomelli.

3.2. Deuxième étape : création de notices d'autorité

Au cours des discussions et des réunions sur la base Volart auxquelles j'ai assistées, il est apparu clairement que la base de données Volart devait permettre une interrogation par auteurs, illustrateurs, mais aussi par éditeurs et imprimeurs, pour être parfaitement performante. Il faudra donc créer des notices d'autorité éditeurs et imprimeurs, ce qui n'apparaît pas pour l'instant dans le catalogue BN-OPALE PLUS de la Bnf. Ainsi pourra-t-on suivre la production d'un éditeur même s'il change de nom au

¹¹ Benezit, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays*, Gründ, nouvelle édition, 2000.

¹² Pia (Pascal), *Les livres de l'Enfer*, Fayard, 1998.

cours de sa carrière. Il faudrait également pouvoir mentionner la spécificité des imprimeurs : typographes, taille-douciens, lithographes, photgraveurs, etc.

La base Volart doit également pouvoir, non seulement donner la localisation d'un exemplaire, mais aussi donner la représentation la plus précise possible des exemplaires conservés. Il faudra donc envisager de décrire les particularités de l'exemplaire conservé, comme le papier utilisé, si l'édition en comporte plusieurs, les ajouts internes et externes, la provenance, la reliure, etc.

Enfin, il faudra prévoir une indexation par type de livres, afin d'en faciliter la recherche. Ces rubriques pourront être : « livres peints », « livres manuscrits », « livres à frontispice », « livres photographiques », « livres à reproduction mécanique », « livres-objets ».

3.3. Travail en réseau

A partir du moment où la Réserve disposera d'une base « propre », opérationnelle, c'est-à-dire au bout de deux ans, selon les prévisions du chef de projet (s'il dispose d'un vacataire à temps plein dès le début de l'année 2001), le travail en réseau pourra commencer. La possibilité d'héberger cette base de données sur les serveurs du Ministère de la culture devrait être envisagée.

Ce travail en réseau aura plusieurs stades. Tout d'abord, le Centre de documentation du Musée national d'art moderne, très riche en « artists'books » - livres que ne possède pas la Réserve - doit verser ses notices dans la base Volart, après avoir fait une sélection selon les critères de la base. Il faudra entreprendre un travail de dédoublonnage de notices entre les notices du MNAM et celles de la Réserve. Le département des Estampes, possesseur de quelques milliers de livres d'artistes, pourra alors s'y accrocher.

Pour les huit grands établissements conservant plus de 1000 livres illustrés, une convention devra être signée afin de travailler en partenariat avec la BnF, afin de pouvoir créer directement dans la base les notices non existantes. Pour les 106 établissements possédant entre 11 et 100 livres illustrés, le travail sera fait par la Réserve à partir des bordereaux ou des fiches transmis par ces établissements. Enfin, les

autres établissements pourront ajouter leur localisation, et les particularités d'exemplaire, la Réserve des livres rares se chargeant de créer la notice si elle n'existe pas, à partir d'un bordereau transmis par eux. Environ 20 000 notices sont espérées sur toute la France.

3.4. Perspectives et incertitudes

Cette bibliographie doit, en dernier lieu, être accessible sur internet, permettant facilement la localisation des ouvrages, les enrichissements concertés et la recherche. On pourrait éventuellement intégrer des reproductions d'illustrations sous forme numérisée, pour les documents libres de droits. Il faudrait également prévoir une sortie papier pour certains artistes ou éditeurs.

Il subsiste cependant quelques incertitudes. Faute de moyens financiers, ce projet ne pourra pas avancer. Il faudrait de toute urgence des vacances affectées sur crédits de recherche à la Réserve des livres rares, pour faire aboutir les deux premières étapes du projet. En ce qui concerne le travail en collaboration avec les établissements publics partenaires, il faudra peut-être prévoir d'envoyer des vacataires en mission dans les bibliothèques de province afin de faire progresser harmonieusement le projet. Enfin, le cas de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet reste problématique. Comment intégrer ses notices dans la base, alors qu'elles ne sont pas encore informatisées ?

Conclusion

Ma mission se composait de deux tâches bien différentes pour ma formation. L'une, plus technique, consistait à traiter les notices le plus rapidement possible selon des critères précis définis par le projet. Je n'ai malheureusement pas pu atteindre les objectifs que je m'étais fixés dès le départ, faute des quatre semaines de fermeture de la Bnf. C'est tout à fait regrettable car il était très stimulant d'être au tout début d'un projet qu'on allait mettre en œuvre pour la première fois et dont on attendait beaucoup. Cette première tâche allait de pair avec des vérifications dans les magasins. J'ai donc eu la chance d'avoir entre les mains certains des livres les plus rares et les plus précieux de la Réserve.

La deuxième tâche était plus intellectuelle, puisqu'elle consistait à réfléchir sur le projet Volart dont les principales lignes étaient tracées, mais dont certains points devaient être approfondis, comme les critères de sélection, grâce aux premiers résultats de mon travail sur la base. Dans chacune des deux tâches, j'ai pu mettre à profit des connaissances que je possédais déjà sur les livres illustrés contemporains. Il me semble que le projet m'en a paru d'autant plus passionnant.

Lors des discussions que j'ai eues avec des artistes ou des éditeurs, à l'occasion des accueils d'artistes à la Réserve, des vernissages ou du Salon *Page(s)*, il m'est apparu clairement que le projet Volart intéressait les professionnels et qu'il allait rendre d'innombrables services à un public large. Une preuve m'a été donnée de la nécessité d'un outil de travail performant dans le domaine des livres d'artistes du XXe siècle : l'existence d'un projet de site internet, monté par un ingénieur informaticien, sur les livres d'artistes, les estampes et les reliures d'art. Ce serait une base de données commerciale alimentée par des éditeurs partenaires de ce projet et qui répertorierait les livres d'artistes français à partir de 1975 jusqu'à nos jours. Ce projet n'est pas concurrent de la base Volart, mais ces deux projets pourraient au contraire s'enrichir mutuellement. Ma mission à la Réserve a donc été très stimulante sur le plan intellectuel et j'aurais eu plaisir à la mener plus loin.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA RESERVE

CORON (Antoine), « La Réserve. Essai d'histoire », dans *Art et Métiers du Livre*, n° spécial, n°183, janvier-février 1994, p. 8-16.

CORON (Antoine), « La Réserve des livres rares à la Bibliothèque nationale de France : constitution d'une nouvelle collection », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 3, 1996, p. 20-25.

CORON (Antoine), « Perspectives de la Réserve des livres rares : de Richelieu à Tolbiac », dans *Bulletin du bibliophile*, n°1, 1996, p. 3-8.

CORON (Antoine), « La réserve des livres rares à Tolbiac », dans *Trajectoire*, n°37, septembre 2000, p. 4.

Des livres rares depuis l'invention de l'imprimerie, sous la direction d'Antoine Coron, exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1998. Notamment l'introduction, p. 14-17.

LAFFITE (Marie-Pierre), LE BARS (Fabienne), *Reliures royales de la Renaissance. La librairie de Fontainebleau, 1544-1570*, Bnf, 1999.

PALLIER (Denis), [*Rapport de la commission Pallier sur la Réserve à Tolbiac*], Paris, 1991. Multigraphié.

VEYRIN-FORRER (Jeanne), « Naissance d'une réserve de livres rares à la Bibliothèque nationale de Paris », dans *Acta Musei nationalis Pragae*, C, XXIX, 1984, n° 2, p. 105-108.

ANNEXES

Réserve des livres rares

Directeur du département
Antoine CORON

Secrétariat
Françoise DENNINGER

Incunables

CIBNF : Denise HILLARD

CIBNF et communication:
Nicolas PETIT

Icono 15 : Sylvie CHOSSAT

Communication et Magasinage

Magasiner en chef

Marie-Christine AMOS
Arnaud DUPLESSIS
Jean-Marie HERBIN
Annie LACAN
Chantal TAPISSIER

François GIRAUD
Audrey MARTINENQ
Jérémy NGUYEN

Imprimeurs et relieurs du XVIe siècle

"Renouard" :
Geneviève GUILLEMINOT-CHRÉTIEN
adjointe du directeur
Monica BREAZU
Stéphanie RAMBAUD

Reliure du XVIe siècle et conservation :
Fabienne LE BARS

Conservation :
Jeanne-Marie MÉTIVIER

Chantier accroissement et entrées anciennes

XVIe siècle et expositions :
Magali VÈNE

XVIIe siècle et collections de libre accès:
Jean-Marc CHATELAIN

XVIIIe siècle : Béatrice MAIRÉ

Entrées anciennes :
Catherine ALLIX

Libre accès : Sandrine MAILLET

Entrées modernes et contemporaines

Fonds particuliers et magasinage:
Carine PICAUD

Livres contemporains (Volart) :
Marie-Françoise QUIGNARD

XIXe siècle et
reproductions photographiques :
Marie-Claire SAINT-GERMIER

XXe siècle : Sandrine MAILLET

I

BUDGET.

Crédits documentaires

	Dotation initiale 1997	Dotation initiale 1998	Dotation initiale 1999	Crédits dépensés 1997	Crédits dépensés 1998	Crédits dépensés 1999
216 SO acq. patrimoniales	1 500 000 [- 189 438]	2 000 000	900 000	1 597 812	4 563 670	1 365 392
216 LO collections de référence	- Marché : 140 000 H.M. : 35 000	Marché : 111 000 H.M. : 30 000	Marché : 85 000 H.M. : 35 000	Marché : 139 615 H.M. : 36 000	Marché : 109 869 H.M. : 29 253	Marché : 84 160 H.M. : 34 272
618.1 documentation interne	30 000	30 000	30 000			35 078

Crédits de conservation

606.6 fournitures de conservation	Marché 1997	Marché 1998	Marché 1999	Hors- marché 1997	Hors- marché 1998	Hors-marché 1999
Dotation initiale		670 000	510 000		225 000	90 000
Budget réel	455 500	570 000		145 000	225 000	
Crédits dépensés	454 870	534 328	518 565	145 034	215 493	53 278
- conditionnements	452 821	534 328	373 413	105 467	4 015	
- autres fournitures de conservation	2 049		145 151	39 567	211 478	53 278

628.25 reliure et restauration	Marché 1997	Marché 1998		Hors- marché 1997	Hors- marché 1998	
628.8 reliure et restauration			Marché 1999			Hors-marché 1999
Dotation initiale	60 000	53 500		90 000	246 500	
Budget réel		62 000			215 000	
Crédits dépensés	22 430	61 266		49 759	212 371	467 418

TABLEAU 1

Année 1997

Année 1998

Année 1999

TABLEAU 2

Année 1997

ENTRÉE DES DOCUMENTS

Catégorie	1997	1998 (entrées)	1998 (volumes inscrits)	1999 (entrées)	1999 (volumes inscrits)
Achats	85	32	39	62	99
Donation	1187				
Recevoirs	714	40	74	110	112
Recevoirs	88			2	2
Donation				1	1
Dépôt légal	69	72	72	117	117
Transfert des périodiques		2	2	1	1
Transfert des imprimés		1	1	4	4
Échanges	1				
Total	2074	147	187	297	336

ENQUETE SUR LE PROJET LIVRES ILLUSTRES / LIVRES D'ARTISTES

1. NOM DE LA BIBLIOTHEQUE :

2. ADRESSE :

3. NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE REpondANT A L'ENQUETE :

4. TELEPHONE :
FAX :

5. NOMBRE TOTAL DES DOCUMENTS DE LA BIBLIOTHEQUE :

6. VOS COLLECTIONS DE LIVRES RARES FONT-ELLES L'OBJET D'UNE GESTION SPECIFIQUE ?

OUI

NON

7. SONT-ELLES CONSULTEES DANS UNE SALLE PARTICULIERE ?

OUI

NON

8. EXISTE-T-IL UN RESPONSABLE CHARGE SPECIFIQUEMENT DE LA GESTION DE CES COLLECTIONS ?

OUI

NON

9. VOTRE BIBLIOTHEQUE POSSEDE-T-ELLE DES LIVRES D'ARTISTES SELON LA DEFINITION GENERALE
(VOIR FICHE JOINTE) ?

FRANCAIS

OUI

NON

ETRANGERS

OUI

NON

IV

10. EXISTE-T-IL UN RESPONSABLE CHARGE SPECIFIQUEMENT DES LIVRES ILLUSTRÉS / LIVRES D'ARTISTES ?
- OUI
- NON
11. S'ILS FONT L'OBJET D'UNE COLLECTION PARTICULIERE, A PARTIR DE QUELLE DATE S'EST-ELLE CONSTITUEE
12. COMMENT S'EST-ELLE CONSTITUEE ?
- par dépôt légal imprimeur
 - par dons d'éditeurs
 - par dons ou legs d'artistes
 - par dons ou legs de bibliophiles
 - par acquisitions :
 - en ventes publiques
 - par l'intermédiaire de libraires
 - par courtage
 - auprès des artistes/éditeurs/imprimeurs
13. A COMBIEN DE LIVRES EVALUEZ-VOUS VOTRE COLLECTION ?
- 1 à 100
- 101 à 500
- 501 à 1000
- Plus de 1000
14. CETTE COLLECTION CONSTITUE-T-ELLE UN FONDS CLOS ?
- OU CONTINUE-T-ELLE A S'ENRICHIR ?
15. PARMIS CES OUVRAGES, Y-EN-A-T-IL QUI POSSEDENT DES PARTICULARITES D'EXEMPLAIRE (ENVOIS AUTOGRAPHES, DESSINS OU TRAVAUX PREPARATOIRES, AJOUTS DIVERS, RELIURES...) ?
- OUI
- NON
16. CES DERNIERS SONT-ILS :
- NOMBREUX ?
- RARES ?

17. CERTAINS SONT-ILS DANS DES RELIURES D'ART ?
- OUI
- NON
18. SI OUI, EN QUELLE QUANTITE ?
19. QUELLES SONT LES PERIODES LES PLUS REPRESENTEES DANS VOTRE COLLECTION ?
20. POUVEZ-VOUS DEGAGER LES PRINCIPALES ORIENTATIONS (PASSEES ET ACTUELLES) DE CET ENSEMBLE ?
21. CES OUVRAGES SONT-ILS CATALOGUES ?
- EN TOTALITE
- EN PARTIE
- PAS DU TOUT
22. SONT-ILS SAISIS DANS UNE BASE INFORMATISEE ?
- OUI
- NON
23. SI OUI, QUEL EST VOTRE SYSTEME INFORMATIQUE ?
24. SI OUI, PRECISEZ LE FORMAT DES NOTICES :
25. CES OUVRAGES SONT-ILS L'OBJET D'UN CATALOGUE SPECIFIQUE ?
- OUI
- NON
26. CES COLLECTIONS OU CES OUVRAGES SONT-ILS ACCESSIBLES AU PUBLIC ?
- EN TOTALITE
- EN PARTIE
- PAS DU TOUT

27. SELON QUELLES MODALITES ?

28. CETTE COLLECTION OU CES OUVRAGES ONT-ILS FAIT OU FONT-ILS L'OBJET D'ACTIIONS DE VALORISATION (EXPOSITIONS, PUBLICATIONS, ETC.) ?

OUI

NON

29. SI OUI, DATE DE LA DERNIERE ACTION DE VALORISATION :

30. AVEZ-VOUS CONNAISSANCE D'AUTRES COLLECTIONS OU LIVRES D'ARTISTES REMARQUABLES DANS D'AUTRES ETABLISSEMENTS DE VOTRE DEPARTEMENT OU REGION ?

31. SI OUI, DANS QUELS ETABLISSEMENTS ?

32. SERIEZ-VOUS PRET A PARTICIPER AU PROJET TEL QU'IL EST PRESENTE DANS LE DOCUMENT CI-JOINT ?

OUI

NON

33. L'ESTIMEZ-VOUS :

TRES UTILE

UTILE

INTERESSANT

SUPERFLU

34. VOUS POUVEZ NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES, OBSERVATIONS, SUGGESTIONS SUR LE PROJET ET/OU VOTRE PARTICIPATION CI-DESSOUS :

VII

Microsoft Access - [F-Notices : Formulaire]

Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Outils Fenêtre ?

Notice: 46 Header: 00497nam0 22001091n 450 001 :LX001909920501P

100	\$a19930916d1959 u w0fney0103 ba
101	\$afre
102	\$aFR
200	\$a691\$f (Poèmes inédits par Marcel Duchamp, Clément Pansaers, Tristan Tzara et Francis Picabia. Dessins de Picabia. Papier collé de Jean Arp.)
210	\$a[Alés,]\$cPab\$d1959
215	\$aIn-fol. (32 cm), 6 p. n. ch., fig. en coul., fac-sim., couv. ill. coul. [D. L. 12019-59]
300	\$aTiré à 100 ex.
801	\$aFR\$bBNF\$c19960511
990	\$cBN\$dImpx.\$aRés. g.-Ye-369
*	

Enr: 1 sur 9

Enr: 9 sur 14322

Mode Formulaire

Démarrer Microsoft Access - [F... Gestionnaire Microsoft Office 11:18

Notice extraite du cédérom de la conversion
rétrospective.

VIII

Microsoft Access - [F-Notices - Formulaire]

Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Outils Fenêtre ?

Notice : 203 Header : 00765nam0 22001091n 450 001 : SU013311380001S

100	\$a19920827d1878 u u0fay0103 ba
101	\$afze
102	\$aFR
200	\$aAucassin et Nicolette\$echante-fable du douzième siècle, traduite par A. Bida. Revision du texte original et préface par Gaston Paris
210	\$aParis, Hachette et Cie\$d1878.
215	\$a In-8°, XXXI-140 p. et 1 ff. blanc, portrait (de Bida), 11 pl.
702	\$aBida\$bA.\$4730
801	\$aFR\$bBNF\$c19960511
990	\$cBN\$dImpr.\$aRès Z. Audéoud-630\$bEx. sur papier vélin, imprimé pour M. F. Viel-Cazal, contenant les planches en états différents d'un nombre variable, sept le plus souvent, et diverses lettres autographes dont une de G. Paris et six de A. Bida.Rel. de Michel, avec deux de ses et ses amis, dans deux mar. Vert
*	<i>Notice Michel, mar. brun, doré et mosaïque, double mar. vert</i>

Enr: 14 1 1 sur 9

Enr: 14 1 29 sur 14322

Nom de la zone NUM

Démarrer Microsoft Access - [F... Gestionnaire Microsoft Office Microsoft Word - Document2 11:03

Notice extraite du cédérom de la collection
rétrospective.

IX

Table des matières

RESERVE DES LIVRES RARES DE LA BNF

1. COLLECTIONS	4
1.1. Historique	4
1.2. Collections	6
1.3. Les modes d'acquisitions	7
2. MOYENS	8
2.1. Locaux et mise à disposition des collections	8
2.2. Personnel	9
2.3. Catalogage	9
3. VALORISATION	11
3.1. Les travaux en cours	11
3.2. Expositions	12
3.3. Rayonnement national et international	13

LE PROJET VOLART

1. ANALYSE DE L'EXISTANT	14
1.1. Quasi inexistence d'outils de travail sur les livres illustrés du XXe siècle	14
1.2. Il est difficile de suivre la production des livres illustrés du XXe siècle.	15

	27
1.3. Or, la demande est forte.	16
2. LE PROJET VOLART	17
2.1. Objectifs	17
2.2. Que contiendra cette base ?	17
2.3. Travaux préparatoires et prévision.	18
3. EXÉCUTION DU PROJET EN DIFFÉRENTES ÉTAPES	19
3.1. Première étape : établissement de la base de données provisoire, à partir des collections de la Réserve	19
3.2. Deuxième étape : création de notices d'autorité	21
3.3. Travail en réseau	22
3.4. Perspectives et incertitudes	23
Conclusion	24
Bibliographie	25
Annexes	
Organigramme de la Réserve	I
Budget	II
Entrée des documents	III
Enquête sur le projet Volart	IV
Notice extraite du cédérom de la conversion rétrospective	VIII